DEUST BCMM Guide des Etudes 2021-2023

2021-2023

La formation continue à l'université

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

Table des matières

Introduction *3*

I. DEUST - Dispositions générales *4*

II. Accès et inscription *5*

III. Validation *6*

1. Validation des parcours de formation....*6*
2. Contrôle continu....*7*
3. Jury et validation....*7*
4. Déroulement des examens....*9*
5. Équivalences....*10*
6. Validations complémentaires....*10*

IV. Le DEUST BCMM *12*

1. BCMM : Bureautique & Communication MultiMédia....*12*
2. Parcours Web Designer Développeur....*12*

V. Organisation de la formation *14*

1. L'équipe pédagogique....*14*
2. Organisation des enseignements....*14*
3. L'alternance....*15*
4. Stage en entreprise....*16*

VI. Les Unités d'enseignement (UE) *17*

1. UE et ECTS....*17*
2. Modalités de contrôle....*18*
   - *2.1. 1ère année - Semestre 1....18*
   - *2.2. 1ère année - Semestre 2....21*
   - *2.3. 2ème année - Semestre 3....23*
   - *2.4. 2ème année - Semestre 4....25*

VII. Calendriers 2021-2023 *28*

Introduction

Le DEUST BCMM est un diplôme homologué au niveau III (Bac +2) délivré par l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Site de la formation : *https://deust-bcmm.univ-littoral.fr/*[1]

Objectifs de la formation :

- Former des techniciens supérieurs en web design et web développement.

Public :

- Formation continue
- Jeunes en contrat d'apprentissage
- Contrat de Professionnalisation

1 - https://deust-bcmm.univ-littoral.fr/

I.DEUST - Dispositions générales

DEUST

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE

DEUST

TECHNICIEN DE LA MER ET DU LITTORAL OPTION AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT LITTORAL

Vu le procès verbal de l'examen établi le 07/06/1998
par le président du jury, examinateur, ayant autorité sur les diplomes en ligne.
Le DEUST technicien de la mer et du littoral
est conféré à THERESE BASILE OLIVIER

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Signature du titulaire

Le Ministre de l'éducation nationale
et de la recherche

www.meo-diplome.fr

N° 0000000073360

diplomeDEUST.jpg

Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques

- BAC+2
- formation professionnalisante : Elle vise à l'insertion immédiate de l'étudiant dans le monde professionnel et, pour cela, rend obligatoire la réalisation de plusieurs stages.
- peut être réalisée en alternance
- ciblée sur un secteur particulier (informatique, traitement des eaux, etc.).
- L'équipe pédagogique est composée d'universitaires, de professionnels
- Poursuite d'études : licence professionnelle (bac +3), Licence 2, Licence 3

Le DEUST sanctionne un premier cycle de formation aux méthodes scientifiques et aux langages fondamentaux et d'apprentissage d'une qualification professionnelle.

Les enseignements visent à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires à la fois à une entrée immédiate dans la vie active et à une éventuelle poursuite ou reprise d'études supérieures.

Le diplôme est délivré aux étudiants dont les aptitudes et les connaissances en ces domaines ont été vérifiées.

Organisation des études

L'ensemble de la formation conduisant au diplôme d'études universitaires, scientifiques et techniques, est réparti sur deux années universitaires ou sur quatre semestres universitaires ou selon toute autre modalité équivalente, et comprend une période initiale d'orientation.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, d'enseignements dirigés, de travaux pratiques ou de préparation de projets auxquels s'ajoutent des stages en situation.

Des enseignements de qualification professionnelle sont assurés dans une proportion laissée à l'appréciation de l'établissement, mais qui ne peut être inférieure à 25 % du total ; ils sont confiés principalement à des enseignants associés, à des chargés d'enseignement exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle correspondant à la spécialité du diplôme.

Calendrier universitaire

L'année universitaire s'organise entre le début du mois de septembre de l'année civile N et la fin du mois de septembre de l'année civile N+1 (délibérations de jury comprises).

II.Accès et inscription

Accès aux études de DEUST

Dans les conditions définies à l'article L. 612-3 du code de l'éducation, les étudiants, pour être inscrits dans les formations universitaires conduisant au diplôme de DEUST, doivent justifier :

- soit du baccalauréat ;
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires ;
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale ;
- soit, pour l'accès aux différents niveaux, de l'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L. 613-4 et L. 613-5 (Validation des Etudes et VAP) du code de l'éducation.

La capacité d'accueil est limitée et est déterminée en fonction des débouchés prévisibles.

L'admission est soumise à l'examen d'un **dossier de candidature**.

L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

III.Validation

La validation des UE, semestres, diplôme, certificats et l'organisation des jurys sont conformes aux « *Modalités des Contrôles des Connaissances* », adoptées par la **CFVU** (Commission de la formation et de la vie universitaire) et le **CA** (Conseil d'Administration) de l'ULCO.

1. Validation des parcours de formation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées par un contrôle continu et régulier.

Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant (notes données à titre indicatif et sous réserve de validation par le jury) et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

UE capitalisables

Au sein d'un parcours de formation, les **unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants. Le nombre de crédits affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

De même sont capitalisables les éléments constitutifs (modules) des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

session 2

2 sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

On entend **par session**, l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

La note obtenue à une épreuve repassée en session 2 est conservée et annule la précédente.

ECTS/crédits

Image 1 ects_logo.jpg

Les parcours de formation organisent l'acquisition des unités d'enseignement et du diplôme de DEUST selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits.

Dans le cadre du système européen de crédits, la compensation est organisée de la manière suivante : **chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits.**

Le DEUST BCMM valide 120 ECTS (*European Credits Transfer System*)

Obtention du diplôme

Le diplôme s'obtient soit par **acquisition de chaque unité d'enseignement** constitutive du parcours correspondant, soit par **application des modalités de compensation**.

Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

Modalités de compensation

- La compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients
- d'autre part, elle est organisée **entre 2 semestres au sein d'une même année** de DEUST en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation.

2. Contrôle continu

Les modalités de contrôle dans les différents modules sont celles du **contrôle continu**.

Le nombre d'épreuves (au minimum 2 par module), le type des épreuves , les dates, la durée, le coefficient, ... des différentes épreuves sont variables d'un module à l'autre. Elles sont précisées par le formateur en début de module.

Remarque : Nature des épreuves

Les épreuves peuvent être de différentes natures :

- contrôle oral
- contrôle écrit
- contrôle sur machine
- des travaux réalisés en présentiel
- un projet individuel ou en groupe
- un travail individuel ou collaboratif effectué à distance
- un quiz effectué à distance
- ...

Fondamental

Toute absence à un contrôle entraîne la note de zéro.

Attention

La présence aux cours, TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques) est obligatoire.

Tout retard ou départ anticipé d'un cours, TP ou TD est considéré comme une absence.

Au bout de 3 absences non justifiées, l'étudiant pourra être considéré comme démissionnaire.

Remarque

Des aménagements peuvent être fixés avec l'accord des responsables de formation, notamment pour les étudiants engagés dans la vie active, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau, etc...

3. Jury et validation

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre et de la seconde session. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Dates des jurys

1ere année

Jury session 1 semestre 1 :

- 31 janvier 2022

Jury session 1 semestre 2 (année):

- 27 juin 2022

Examens de 2ème session (rattrapages) : jeudi 1 septembre 2021

Jury session 2 :

- 5 septembre 2021

2ième année

Jury session 1 semestre 3 :

- 30 janvier 2023

Jury session 1 semestre 4 (année):

- 26 juin 2023

Examens de 2ème session (rattrapages) : jeudi 1 septembre 2022

Jury session 2 :

- 4 septembre 2023

Composition du jury

	Responsable d'année	**Président de jury**	**Membres du jury**
1ère année	Vincent VANNESTE / Sophie DELEGLISE	Eric DUQUENOY	Laurence CHARPENTIER Nicolas DEMILLY
2ème année	Vincent VANNESTE / Sophie DELEGLISE	Eric DUQUENOY	Laurence CHARPENTIER Nicolas DEMILLY

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Remarque : Bonus

Le jury a la possibilité d'accorder des « *points de jury* » à des étudiants s'étant investis dans des activités sportives, culturelles, caritatives, ...

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs...) en plus du programme normal, pour un bonus fixé à 3% du total maximum des points.

Important :

- Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, les points bonus se cumulent (le cumul ne pouvant dépasser les 3% prévus)
- Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année
- Le BONUS de l'année est égal à : (BONUS semestre 1+ BONUS semestre 2)/2
- Le jury prend en compte le bonus au semestre dans le respect du total des points de bonus autorisé à l'année (0,6 points).

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Obtention du diplôme de DEUST

Pour obtenir le diplôme de DEUST, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (DEUST 1 et 2).

Aucune compensation entre DEUST 1 et 2.

Mentions de réussite

- Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20
- Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
- Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
- Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

4. Déroulement des examens

Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et tout objet connecté (téléphone portable, montre, lunettes..) sont interdits (les étudiants en seront informés).

Retard

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve.

Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

Défaillance

Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de l'année en cours. Les semestres ne pourront donc être validés.

Absence aux examens

Session 1 : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

Session 2 : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 2 :

- Si il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise.
- Si il était déjà absent en session 1 :
  - Absence justifiée en session 2 (ABJ) : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant
  - Absence injustifiée en session 2 (ABI) : l'étudiant est ajourné

Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

L'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non défaillant.

5. Équivalences

Les étudiants justifiant d'une expérience professionnelle suffisante, possédant un autre titre de l'enseignement supérieur, ou ayant suivi un cursus universitaire avec validation modulaire peuvent demander à bénéficier d'une dispense modulaire.

Pour cela, ils devront adresser au Président du jury un courrier argumenté et détaillé (ainsi que toutes les pièces utiles à l'étude de cette demande), précisant les motivations de cette demande.

Le ou les enseignant(s) chargé(s) des enseignements de l'EC (module) pour lequel une telle demande a été faite, pourront décider :

- de ne pas accorder la dispense validée ;
- d'accorder une dispense partielle du module (dispense de certains cours et/ou contrôles) ;
- d'accorder une dispense valable pour tous les cours et contrôles du module. Cette dispense devra être validée par le jury.

6. Validations complémentaires

Anglais

Il est possible de passer les certificats de langues suivants (Voir les formateurs d'anglais) :

- TOEIC (*Test of English for International Communication*) [2]
- Examens de Cambridge : *Business English Certificate*, *First Certificate in English*,... [3]
- Le CLES (Certificat de compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur) [4]

2 - http://www.etsglobal.org/Fr/Fre/Tests-et-preparation/Les-tests-TOEIC
3 - http://www.cambridgeenglish.org/fr/
4 - http://www.univ-littoral.fr/formation/cles.htm

Informatique

Certification Pix

Autres certifications possibles :

56

78

5 - http://www.certification-voltaire.fr/
6 - http://www.certification-voltaire.fr/
7 - http://www.pcie.tm.fr/
8 - http://www.pcie.tm.fr/

IV.Le DEUST BCMM

1. BCMM : Bureautique & Communication MultiMédia

Le DEUST BCMM est un diplôme homologué au niveau III (Bac +2).

Image 2 logoulcofondbleuclair.jpg

Délivré par l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), le DEUST BCMM est une formation de techniciens supérieurs, utilisateurs avertis de la micro-informatique et des outils bureautiques et/ou multimédias.

2. Parcours Web Designer Développeur

Le parcours W2D mène à des fonctions telles que Rédacteur web, Intégrateur web, Développeur web, Web designer UX/UI, Graphiste, Chargé de communication web, Webmaster...

Compétences visées

- Traiter les demandes d'internautes
- Réaliser des enquêtes et des sondages en ligne
- Animer une communauté web
- Alimenter des réseaux sociaux
- Mettre en œuvre des règles de diffusion, de communication de l'information et de contenu d'un site
- Analyser le trafic d'un site web
- Rédiger le contenu d'un support de communication
- Concevoir des supports de communication visuelle
- Concevoir un support de communication audiovisuel
- Traduire un concept ou un script en représentation visuelle
- Analyser les besoins du client
- Définir un concept créatif en fonction du support choisi
- Présenter un projet à des clients ou à des collaborateurs
- Définir les modalités d'un projet avec son commanditaire
- Réaliser des éléments graphiques de composition à l'aide d'outils graphiques informatiques
- Traiter des images numériques (colorimétrie, cadrage etc.)
- Concevoir la mise en page et enrichir le document (intégration texte, image, correction, ...) selon les règles typographiques et la charte graphique
- Modéliser des éléments graphiques
- Définir la composition d'éléments graphiques
- Animer les éléments d'une image (restitution des mouvements image par image, définition des trajectoires)
- Établir un cahier des charges
- Réaliser un prototype de la solution technique pour validation par le donneur d'ordres (configuration type, ...)
- Concevoir et développer les programmes et applications informatiques

- Réaliser des supports techniques
- Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour)

Technicien Web : fiches ROME

Codes des fiches ROME les plus proches :

- *E1101*[9] : Animation de site multimédia
- *E1103*[10] : Communication
- *E1104* [11]: Conception de contenus multimédias
- *E1205*[12] : Réalisation de contenus multimédias
- *M1805*[13] : Études et développement informatique

9 - https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=E1101
10 - https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=E1103
11 - https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=E1104
12 - https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=E1205
13 - https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=M1805

V.Organisation de la formation

Le parcours **W2D** peut se faire :

- en contrat d'apprentissage (sur les 2 années ou sur la 2ème année uniquement)
- en contrat de professionnalisation (sur les 2 années ou sur la 2ème année uniquement)
- en formation continue

1. L'équipe pédagogique

Direction des études

Eric Duquenoy, Président du jury

Vincent Vanneste, Direction des Études

Sophie Deléglise, co-direction des Études

L'équipe pédagogique est constituée :

- d'enseignants-chercheurs
- d'ingénieurs
- d'intervenants professionnels

2. Organisation des enseignements

Image 3 programme.jpg

- La formation se déroule sur 4 semestres.
- Les enseignements du DEUST BCMM sont organisés en **unités d'enseignements** (UE)
- Une unité d'enseignement comprend un ou plusieurs **modules** ou EC (**Eléments Constitutifs**) qui sont compensables au sein de l'UE.

Lieu de la formation / Secrétariat pédagogique

- **Site de Calais :**
  Centre Universitaire Mi-Voix

Rue Ferdinand Buisson – BP 653
62228 CALAIS Cedex
03 21 46 55 20
fcu@univ-littoral.fr

- **Secrétariat pédagogique :**
  Florence BAQUET
  Assistante pédagogique
  Tel : 03.21.46.55.22
  Email : Florence.Baquet@univ-littoral.fr

3. L'alternance

Rythme de l'alternance

Image 4 contratPro.jpg

- **Première année :**
  598h de formation.
  19 semaines en centre de septembre à juin (*voir calendrier*).
- **Deuxième année :**
  402h de formation.
  12 semaines en centre de septembre à mars (*voir calendrier*)

Au cours de la première année, une présentation des contrats en alternance est réalisée et un accompagnement à la recherche d'un contrat en alternance est organisé.

L'APPRENTISSAGE **C'EST VOTRE AVENIR**

www.apprentissage.gouv.fr

logo-apprentissage_imagelarge.jpg

4. Stage en entreprise

Stages

Les stagiaires en **formation continue** effectuent des stages en entreprise. Ces stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance.

Une **convention de stage** est établie entre l'entreprise d'accueil, le stagiaire et l'université.

1ère année :

- **300 heures minimum** à effectuer en entreprise de janvier à juin (voir calendrier)
- Les différentes périodes peuvent être effectuées dans la même entreprise ou dans des entreprises différentes

2ème année :

- **600 heures minimum** à effectuer en entreprise d'octobre à juin
- Les différentes périodes peuvent être effectuées dans la même entreprise ou dans des entreprises différentes

Remarque

Une pré-convention doit être réalisée pour établir la convention entre l'entreprise et le centre FCU Littoral.

Les conventions doivent être signées par le Directeur FCU, Franck Guiliani, le responsable de l'entreprise et l'étudiant avant le démarrage du stage.

VI.Les Unités d'enseignement (UE)

1. UE et ECTS

1ère année

	UE	ECTS	Module (EC)	Heures formation	ECTS
Semestre 1	UE Travailler dans un environnement numérique	7	Bureautique	12	1
			Technologies et culture Numériques	54	4
			Fondamentaux du Droit appliqués à l'Informatique	24	2
	UE Communication, Entreprise et langues 1	11	Communication numérique	60	6
			Anglais 1	25	3
			PPP / AST	15	2
	UE Culture artistique et graphisme	10	Graphisme 1	100	8
			Culture artistique	24	2
	UE Projet 1	2	Projet tuteuré / Entreprise	0	2
			Total semestre 1	**314**	**30**

Semestre 2	UE Conception web	9	Création de pages web	44	4
			Système de gestion de contenu	24	2
			Expérience utilisateur	28	3
	UE Conception côté serveur	6	Analyse et gestion de données	24	2
			Langage côté serveur	44	4
	UE Animations numériques	7	Vidéo	56	5
			Audio	24	2
	UE Communication, Entreprise et langues 2	5	Anglais 2	25	3
			PPP / AST	15	2
	UE Projet 2	3	Projet tuteuré / Entreprise	0	3
			Total semestre 2	**284**	**30**
			Total année 1	**598**	**60**

W2D1.png

2ème année

	UE	ECTS	Module (EC)	Heures formation	ECTS
Semestre 3	UE Conception côté client	10	Langage de script	40	5
			Animations web	40	5
	UE Conception graphique avancée	10	Identité visuelle	16	2
			Graphisme 2	80	8
	UE Communication, Entreprise et langues 3	8	Anglais 3	25	3
			Anglais specialité	20	3
			PPP / AST	15	2
	UE Projet 3	2	Projet tuteuré / Entreprise	0	2
			Total semestre 3	**236**	**30**

Semestre 4	UE Conception avancée et réseau	12	Conception avancée	76	8
			Réseau	40	4
	UE Entreprise	12	Projet en entreprise	10	12
	UE Communication, Entreprise et langues 4	5	Anglais 4	25	3
			PPP / AST	15	2
	UE projet 4	1	Projet tuteuré / Entreprise	0	1
			Total semestre 4	**166**	**30**
			Total année 2	**402**	**60**

W2D2.png

2. Modalités de contrôle

2.1. 1ère année - Semestre 1

UE Travailler dans un environnement numérique

7 ECTS

Module Bureautique :

Coefficient 1 - 1 ECTS

Vincent Vanneste

- le traitement de texte : créer un document de type rapport avec styles, sommaire, illustrations, ...
- le tableur
- La Présentation Assistée par Ordinateur

Modalités de contrôle :

- Évaluation en salle sur machine

Module Technologies et culture Numériques :

Coefficient 4 - 4 ECTS

Eric Duquenoy

- **Représentation de l'information** : codes, formats, normes, etc.
- **Traitement de l'information** : opérations booléennes, numérisation, compression, recherche d'informations, cryptage, automatisation des traitements, notions d'algorithmique, etc.
- **Administration du poste de travail** : anatomie d'un poste de travail, fonctionnalités du SE, administration d'un ordinateur, fichiers, interopérabilité, installation, stockage, protection, etc.

Modalités de contrôle :

- Plusieurs travaux individuels,
- un exposé (en binôme),
- 2 évaluations intermédiaires et une évaluation terminale

Module Fondamentaux du Droit appliqués à l'Informatique :

Coefficient 2 -2 ECTS

Catherine Pruvot

- Fondamentaux du Droit appliqués à l'Informatique
  - L'organisation judiciaire et ses acteurs
  - Le contrat
  - Obligations juridiques relatives à la communication
  - Droit à l'image, droits d'auteur, droits des marques

Modalités de contrôle :

- Présentation orale sur la base d'un dossier
- Contrôle intermédiaire des connaissances
- Évaluation terminale sur table

UE Communication, Entreprise et langues 1

11 ECTS

Module Communication numérique :

Coefficient 6 - 6 ECTS

François Annocque

- Principes théoriques de la communication
- La communication interne et externe dans les organisations
- Outils de communication et usages
- L'identité professionnelle à l'heure du numérique
- Construire un dispositif complexe de communication numérique
- Construire un système de médias de communication professionnelle

Modalités de contrôle :

- Étude de cas
- Création d'un profil professionnel sur les réseaux
- Réalisation d'un protocole d'enquête en ligne illustrés par un rapport d'enquête et un diaporama
- Construction d'un blog professionnel

Module Anglais 1 :

Coefficient 3 - 3 ECTS

Chakib Bachiri

- Positionnement FCU : TEA/PLAID
- Remedial English :

  Compréhension audio, vidéo et écrite d'une

  Rédaction d'un courriel ou d'une histoire

- Notions:
  Savoir parler de soi-même, de son entourage
  Se renseigner sur quelqu'un
  Parler d'une expérience passée
  Décrire un projet futur
- Réalisations :
  Présentation vidéo

Modalités de contrôle :

- Comprendre un message audio professionnel
- Comprendre un article professionnel
- Rédaction d'une lettre et/ou d'un courriel contextualisé
- Compétence linguistique

Module AST et PPP :

Coefficient 2 - 2 ECTS

Sophie Deléglise

- S'intégrer dans son environnement professionnel.
- Développer des savoirs et SF spécifiques à l'environnement industriel.
- Développer et mettre en œuvre les capacités dans la gestion d'une ou plusieurs missions confiées par l'entreprise à l'apprenti(e).
- Gérer et rendre compte du pilotage des missions et/ou activités et de sa posture de technicien.

Modalités de contrôle :

- Évaluation en salle sur machine

UE Culture artistique et graphisme

10 ECTS

Module Graphisme 1 :

Coefficient 8 - 8 ECTS

Sophie Deleglise, Morgan Pruvot, Guillaume caffier

- Éditeur d'image matricielle
  - Situer Photoshop dans la production Web
  - Trouver et récupérer des images
  - Améliorer des images
  - Retoucher une image
  - Détourer une image
  - Automatisation des tâches
  - Insérer du texte
  - Animer
  - Revoir l'ensemble des fonctions sur Gimp
- Éditeur d'image vectorielle
  - Les formes vectorielles
  - La gestion des couleurs
  - Bonnes pratiques
  - Le texte
  - Les enrichissements graphiques
  - L'outil plume
  - Revoir l'ensemble des fonctions sur Inkscape

Modalités de contrôle :

- Examen sur machine

Module Culture artistique :

Coefficient 2 - 2 ECTS

Stéphen Touron

- Culture, Art et Création : définitions et démystification
  - Le goût des autres ou comment se créer son propre champ référentiel
  - Créer un univers et imposer ses parti-pris
  - Séduire et argumenter
  - Entretenir et enrichir sa culture artistique, et générale..

Modalités de contrôle :

- Examen sur machine

UE Projet 1

Module Projet tuteuré (FC) / Entreprise (alternants) :

Coefficient 2 - 2 ECTS

FC :

- Recherche d'entreprises pour l'alternance : CV, lettre de motivation, entretien, réseaux sociaux, ...
- Préparation JPO, gestion du site

Alternants :

- Rapport Intermédiaire
- Évaluation tuteur CFA et tuteur Entreprise

2.2. 1ère année - Semestre 2

UE Conception web

9 ECTS

Module Création de pages web :

Vincent Vanneste

coefficient 4 - 4 ECTS

- Généralités, historique Internet
- HTML
- CSS

Modalités de contrôle :

- Réalisation de pages
- Contrôle en salle sur machine

Module Système de gestion de contenu :

coefficient 2 - 2 ECTS

Eric Duquenoy

- analyse de sites,
- étude et mise en œuvre de deux systèmes à gestion de contenu

Modalités de contrôle :

- plusieurs travaux individuels

Module Expérience utilisateur :

Vincent Vanneste

- L'expérience utilisateur
- Les interfaces utilisateurs

coefficient 3 - 3 ECTS

Modalités de contrôle :

- Réalisation d'un projet
- Présentation du projet

UE Conception côté serveur

6 ECTS

Module Analyse et gestion de données :

Coefficient 2 - 2 ECTS

Dany Capitaine

- Présentation des concepts de Base de données
- Le langage SQL

Modalités de contrôle :

- Évaluation en salle sur machine

Module Langage côté serveur :

Coefficient 4 - 4 ECTS

Vincent Vanneste

- Langage côté serveur
  - Base du Langage
  - Transmission de données
  - Base de données

Modalités de contrôle :

- Évaluation en salle sur machine

UE Animations numériques

5 ECTS

Module Vidéo :

Coefficient 5 - 5 ECTS

Kévin Bogeart

- Présentation de logiciels d'animation
- Réalisation et montage d'un film en groupe :
  - Participation au scénario, au tournage
  - Montage
  - Projet : réaliser un film en lien avec le Deust BCMM

Modalités de contrôle :

- Évaluation de la réalisation du film
- Réalisation d'animations

Module Audio :

Coefficient 2 - 2 ECTS

Eric Duquenoy

- Comprendre et analyser la relation son/image d'un film ou d'une vidéo
- Être capable d'effectuer des opérations de base sur des sons échantillonnés
- Être capable d'analyser les caractéristiques d'un son
- Être capable de créer quelques sons simples
- Être capable d'améliorer la qualité technique ou esthétique d'un son
- Être capable de réaliser une illustration audio

Modalités de contrôle :

- plusieurs travaux individuels à rendre

- une évaluation terminale

UE Communication, Entreprise et langues 2

5 ECTS

Module Anglais 2 :

Coefficient 3 - 3 ECTS

Chakib Bachiri

- Conversation
- Notions:

  Savoir parler de soi-même en milieu professionnel, de son expérience, de ses compétences...
- Réalisations :

  Compréhension d'une annonce

  Rédaction d'un CV

  Rédaction d'une lettre de motivation

  Préparation pour un entretien

Modalités de contrôle :

- Comprendre un message audio professionnel
- Comprendre un article professionnel
- Rédaction d'une lettre et/ou d'un courriel contextualisé
- Grammaire/Vocabulaire – Extraits du TOEIC

Module AST et PPP :

Coefficient 2 - 2 ECTS

Arnauld Berthoux

- Objectifs et indicateurs
- Retour d'expérience professionnelle
- Oraux sur les retours d'expérience professionnelle et finalisation des mémoires

Modalités de contrôle :

- Évaluation en salle sur machine

UE Projet 2

Coefficient 3 - 3 ECTS

Module Projet Tuteuré (FC) / Entreprise (alternants) :

Coefficient 3 - 3 ECTS

Rapport et soutenance stage en entreprise

2.3. 2ème année - Semestre 3

UE Conception côté Client

10 ECTS

Module Langage de Script :

Coefficient 5 - 5 ECTS

Vincent Vanneste

Langage de script

- Les bases du langage
- Objets du noyau

- L'API Web

Modalités de contrôle :

- Évaluation sur machine

Module Animation web :

Coefficient 5 - 5 ECTS

Vincent Vanneste

- Animation CSS
- Animation langage de script

Modalités de contrôle :

- Évaluation sur machine

UE Conception graphique avancée

10 ECTS

Module Identité visuelle :

Coefficient 2 - 2 ECTS

Sophie Deleglise, Morgan Pruvot, Guillaume caffier

- La charte graphique

  Maîtriser la conception de la charte graphique et créer une identité Web (illustrator/Photoshop)

  Gérer l'harmonisation entre les logiciels (récupération des couleurs, intégration de Photoshop à Illustrator...)

Modalités de contrôle :

- Examen sur machine

Module Graphisme 2 :

Coefficient 8 - 8 ECTS

Sophie Deleglise, Morgan Pruvot, Guillaume caffier

- Éditeur d'image matricielle
  - Réaliser des montages complexes
  - Le 3D
  - Concevoir des prototypes d'écran
  - Structurer et composer son fichier
    - Planifier sa composition avec les repères
    - Créer des éléments graphiques grâce aux outils de forme
    - Différencier et organiser ses calques
    - Construire un fichier avec des objets dynamiques
    - Assembler grâce aux masques de fusion
    - Anticiper les variantes de format (responsive)
    - Concevoir des plans de travail différents
  - Planifier la diffusion sur le Web
    - Préparer son fichier pour l'export
    - Gérer les tranches et les hyperliens
    - Estimer le bon ratio qualité / poids de l'image
- Éditeur d'image vectorielle
  - Le 3D
  - Créer des éléments pour un site (boutons, pictogramme...)
  - Réaliser un plan
  - Réaliser un logo (méthode, réalisation...)
  - Créer une typo

Modalités de contrôle :

- Examen sur machine

UE Communication, Entreprise et langues 3

8 ECTS

Module Anglais 3 :

Coefficient 3 - 3 ECTS

Chakib Bachri

- Conversation
- Anglais pour la Présentation
- Réalisations :
  Présentation (individuel/en groupe)

Modalités de contrôle :

- Comprendre un message audio professionnel
- Comprendre un article professionnel
- Rédaction d'une lettre et/ou d'un courriel contextualisé
- Grammaire/Vocabulaire – Extraits du TOEIC

Module Anglais Spécialité :

Coefficient 3 - 3 ECTS

Chakib Bachri

- L'informatique en contexte A2/B1
  - Working in the IT industry
  - Computer systems
  - Websites
  - E-commerce
  - Networks systems
  - IT security and safety
- L'informatique dans le TOEIC

Modalités de contrôle :

- ORAL : Réalisation d'une présentation sur projet
- ECRIT : Rédaction d'un courrier/courriel professionnel
- COMP. : comprendre un document professionnel écrit/oral

Module AST / PPP (Alternants) :

Coefficient 2 - 2 ECTS

- CEL voir *https://cel.univ-littoral.fr/*[14]

Modalités de contrôle :

UE Projet 3

Coefficient 3 - 3 ECTS

Module Projet tuteuré (FC) / Entreprise (alternants) :

Coefficient 3 - 3 ECTS

- Rapport Intermédiaire
- Évaluation tuteur CFA et tuteur Entreprise

2.4. 2ème année - Semestre 4

UE Conception avancée et réseau

12 ECTS

14 - https://cel.univ-littoral.fr/

Module Conception avancée :
Coefficient 8 - 8 ECTS
Vincent Vanneste

- Framework côté client
- Framework côté serveur

Modalités de contrôle :

- Évaluation sur machine

Module Réseau :
Coefficient 4 - 4 ECTS
Anicet Stopin

- Les bases du réseau
- Serveurs : Apache, Nginx, IIS
- Sécurité et sauvegarde

Modalités de contrôle :

- Évaluation sur machine

UE Entreprise

12 ECTS
Module Projet en entreprise/ Entreprise :
Coefficient 12 - 12 ECTS
Modalités de contrôle :

- Rapport écrit
- Soutenance orale devant un jury
- Évaluation tuteur CFA et tuteur entreprise

UE Communication, Entreprise et langues 4

5 ECTS
Module Anglais 4 :
Coefficient 3 - 3 ECTS
Chakib Bachri

- Conversation
- English for the TOEIC Test :
  - Employment Contract
  - Banking
  - Company structure
  - Insurance
  - Marketing
  - Safety at work

Modalités de contrôle :

- Comprendre un dialogue ou une annonce mono
- Comprendre un article professionnel
- Grammaire/Vocabulaire – Extraits du TOEIC

Module AST / PPP :
Coefficient 2 - 2 ECTS

- CEL voir *https://cel.univ-littoral.fr/*[15]

15 - https://cel.univ-littoral.fr/

Modalités de contrôle :

UE Projet 4

3 ECTS

Module Projet tuteuré (FC) / Entreprise (Alternants) :

Coefficient 1 - 1 ECTS

- Rapport Intermédiaire (délais, corrections, retours...)
- Évaluation tuteur CFA et tuteur Entreprise (évaluation de la période, semestre 4)

VII.Calendriers 2021-2023

BCMM W2D - Première année - 2021-2022

BCMM W2D1 2021-2022

2021				2022								
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 mercredi	1 vendredi	1 lundi	1 mercredi	1 samedi	1 mardi	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi	1 lundi	1 jeudi
2 jeudi	2 samedi	2 mardi	2 jeudi	2 dimanche	2 mercredi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi	2 mardi	2 vendredi
3 vendredi	3 dimanche	3 mercredi	3 vendredi	3 lundi	3 jeudi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche	3 mercredi	3 samedi
4 samedi	4 lundi	4 jeudi	4 samedi	4 mardi	4 vendredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi	4 samedi	4 lundi	4 jeudi	4 dimanche
5 dimanche	5 mardi	5 vendredi	5 dimanche	5 mercredi	5 samedi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi	5 vendredi	5 lundi
6 lundi	6 mercredi	6 samedi	6 lundi	6 jeudi	6 dimanche	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi	6 samedi	6 mardi
7 mardi	7 jeudi	7 dimanche	7 mardi	7 vendredi	7 lundi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi	7 dimanche	7 mercredi
8 mercredi	8 vendredi	8 lundi	8 mercredi	8 samedi	8 mardi	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi	8 lundi	8 jeudi
9 jeudi	9 samedi	9 mardi	9 jeudi	9 dimanche	9 mercredi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi	9 mardi	9 vendredi
10 vendredi	10 dimanche	10 mercredi	10 vendredi	10 lundi	10 jeudi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche	10 mercredi	10 samedi
11 samedi	11 lundi	11 jeudi	11 samedi	11 mardi	11 vendredi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi	11 samedi	11 lundi	11 jeudi	11 dimanche
12 dimanche	12 mardi	12 vendredi	12 dimanche	12 mercredi	12 samedi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi	12 vendredi	12 lundi
13 lundi	13 mercredi	13 samedi	13 lundi	13 jeudi	13 dimanche	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi	13 samedi	13 mardi
14 mardi	14 jeudi	14 dimanche	14 mardi	14 vendredi	14 lundi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi	14 dimanche	14 mercredi
15 mercredi	15 vendredi	15 lundi	15 mercredi	15 samedi	15 mardi	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi	15 lundi	15 jeudi
16 jeudi	16 samedi	16 mardi	16 jeudi	16 dimanche	16 mercredi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi	16 mardi	16 vendredi
17 vendredi	17 dimanche	17 mercredi	17 vendredi	17 lundi	17 jeudi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche	17 mercredi	17 samedi
18 samedi	18 lundi	18 jeudi	18 samedi	18 mardi	18 vendredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi	18 samedi	18 lundi	18 jeudi	18 dimanche
19 dimanche	19 mardi	19 vendredi	19 dimanche	19 mercredi	19 samedi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi	19 vendredi	19 lundi
20 lundi	20 mercredi	20 samedi	20 lundi	20 jeudi	20 dimanche	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi	20 samedi	20 mardi
21 mardi	21 jeudi	21 dimanche	21 mardi	21 vendredi	21 lundi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi	21 dimanche	21 mercredi
22 mercredi	22 vendredi	22 lundi	22 mercredi	22 samedi	22 mardi	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi	22 lundi	22 jeudi
23 jeudi	23 samedi	23 mardi	23 jeudi	23 dimanche	23 mercredi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi	23 mardi	23 vendredi
24 vendredi	24 dimanche	24 mercredi	24 vendredi	24 lundi	24 jeudi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche	24 mercredi	24 samedi
25 samedi	25 lundi	25 jeudi	25 samedi	25 mardi	25 vendredi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi	25 samedi	25 lundi	25 jeudi	25 dimanche
26 dimanche	26 mardi	26 vendredi	26 dimanche	26 mercredi	26 samedi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi	26 vendredi	26 lundi
27 lundi	27 mercredi	27 samedi	27 lundi	27 jeudi	27 dimanche	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi	27 samedi	27 mardi
28 mardi	28 jeudi	28 dimanche	28 mardi	28 vendredi	28 lundi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi	28 dimanche	28 mercredi
29 mercredi	29 vendredi	29 lundi	29 mercredi	29 samedi		29 mardi	29 vendredi	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi	29 lundi	29 jeudi
30 jeudi	30 samedi	30 mardi	30 jeudi	30 dimanche		30 mercredi	30 samedi	30 lundi	30 jeudi	30 samedi	30 mardi	30 vendredi
	31 dimanche		31 vendredi	31 lundi		31 jeudi		31 mardi		31 dimanche	31 mercredi	

Formations 1ère année
Période de soutenance
Rattrapages
Vacances Scolaires (Pour info)

calendrierW2D1_2021-2022.png

BCMM W2D - Deuxième année - 2022-2023

BCMM W2D2 2022-2023

2022				2023								
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 jeudi	1 samedi	1 mardi	1 jeudi	1 dimanche	1 mercredi	1 mercredi	1 samedi	1 lundi	1 jeudi	1 samedi	1 mardi	1 vendredi
2 vendredi	2 dimanche	2 mercredi	2 vendredi	2 lundi	2 jeudi	2 jeudi	2 dimanche	2 mardi	2 vendredi	2 dimanche	2 mercredi	2 samedi
3 samedi	3 lundi	3 jeudi	3 samedi	3 mardi	3 vendredi	3 vendredi	3 lundi	3 mercredi	3 samedi	3 lundi	3 jeudi	3 dimanche
4 dimanche	4 mardi	4 vendredi	4 dimanche	4 mercredi	4 samedi	4 samedi	4 mardi	4 jeudi	4 dimanche	4 mardi	4 vendredi	4 lundi
5 lundi	5 mercredi	5 samedi	5 lundi	5 jeudi	5 dimanche	5 dimanche	5 mercredi	5 vendredi	5 lundi	5 mercredi	5 samedi	5 mardi
6 mardi	6 jeudi	6 dimanche	6 mardi	6 vendredi	6 lundi	6 lundi	6 jeudi	6 samedi	6 mardi	6 jeudi	6 dimanche	6 mercredi
7 mercredi	7 vendredi	7 lundi	7 mercredi	7 samedi	7 mardi	7 mardi	7 vendredi	7 dimanche	7 mercredi	7 vendredi	7 lundi	7 jeudi
8 jeudi	8 samedi	8 mardi	8 jeudi	8 dimanche	8 mercredi	8 mercredi	8 samedi	8 lundi	8 jeudi	8 samedi	8 mardi	8 vendredi
9 vendredi	9 dimanche	9 mercredi	9 vendredi	9 lundi	9 jeudi	9 jeudi	9 dimanche	9 mardi	9 vendredi	9 dimanche	9 mercredi	9 samedi
10 samedi	10 lundi	10 jeudi	10 samedi	10 mardi	10 vendredi	10 vendredi	10 lundi	10 mercredi	10 samedi	10 lundi	10 jeudi	10 dimanche
11 dimanche	11 mardi	11 vendredi	11 dimanche	11 mercredi	11 samedi	11 samedi	11 mardi	11 jeudi	11 dimanche	11 mardi	11 vendredi	11 lundi
12 lundi	12 mercredi	12 samedi	12 lundi	12 jeudi	12 dimanche	12 dimanche	12 mercredi	12 vendredi	12 lundi	12 mercredi	12 samedi	12 mardi
13 mardi	13 jeudi	13 dimanche	13 mardi	13 vendredi	13 lundi	13 lundi	13 jeudi	13 samedi	13 mardi	13 jeudi	13 dimanche	13 mercredi
14 mercredi	14 vendredi	14 lundi	14 mercredi	14 samedi	14 mardi	14 mardi	14 vendredi	14 dimanche	14 mercredi	14 vendredi	14 lundi	14 jeudi
15 jeudi	15 samedi	15 mardi	15 jeudi	15 dimanche	15 mercredi	15 mercredi	15 samedi	15 lundi	15 jeudi	15 samedi	15 mardi	15 vendredi
16 vendredi	16 dimanche	16 mercredi	16 vendredi	16 lundi	16 jeudi	16 jeudi	16 dimanche	16 mardi	16 vendredi	16 dimanche	16 mercredi	16 samedi
17 samedi	17 lundi	17 jeudi	17 samedi	17 mardi	17 vendredi	17 vendredi	17 lundi	17 mercredi	17 samedi	17 lundi	17 jeudi	17 dimanche
18 dimanche	18 mardi	18 vendredi	18 dimanche	18 mercredi	18 samedi	18 samedi	18 mardi	18 jeudi	18 dimanche	18 mardi	18 vendredi	18 lundi
19 lundi	19 mercredi	19 samedi	19 lundi	19 jeudi	19 dimanche	19 dimanche	19 mercredi	19 vendredi	19 lundi	19 mercredi	19 samedi	19 mardi
20 mardi	20 jeudi	20 dimanche	20 mardi	20 vendredi	20 lundi	20 lundi	20 jeudi	20 samedi	20 mardi	20 jeudi	20 dimanche	20 mercredi
21 mercredi	21 vendredi	21 lundi	21 mercredi	21 samedi	21 mardi	21 mardi	21 vendredi	21 dimanche	21 mercredi	21 vendredi	21 lundi	21 jeudi
22 jeudi	22 samedi	22 mardi	22 jeudi	22 dimanche	22 mercredi	22 mercredi	22 samedi	22 lundi	22 jeudi	22 samedi	22 mardi	22 vendredi
23 vendredi	23 dimanche	23 mercredi	23 vendredi	23 lundi	23 jeudi	23 jeudi	23 dimanche	23 mardi	23 vendredi	23 dimanche	23 mercredi	23 samedi
24 samedi	24 lundi	24 jeudi	24 samedi	24 mardi	24 vendredi	24 vendredi	24 lundi	24 mercredi	24 samedi	24 lundi	24 jeudi	24 dimanche
25 dimanche	25 mardi	25 vendredi	25 dimanche	25 mercredi	25 samedi	25 samedi	25 mardi	25 jeudi	25 dimanche	25 mardi	25 vendredi	25 lundi
26 lundi	26 mercredi	26 samedi	26 lundi	26 jeudi	26 dimanche	26 dimanche	26 mercredi	26 vendredi	26 lundi	26 mercredi	26 samedi	26 mardi
27 mardi	27 jeudi	27 dimanche	27 mardi	27 vendredi	27 lundi	27 lundi	27 jeudi	27 samedi	27 mardi	27 jeudi	27 dimanche	27 mercredi
28 mercredi	28 vendredi	28 lundi	28 mercredi	28 samedi	28 mardi	28 mardi	28 vendredi	28 dimanche	28 mercredi	28 vendredi	28 lundi	28 jeudi
29 jeudi	29 samedi	29 mardi	29 jeudi	29 dimanche		29 mercredi	29 samedi	29 lundi	29 jeudi	29 samedi	29 mardi	29 vendredi
30 vendredi	30 dimanche	30 mercredi	30 vendredi	30 lundi		30 jeudi	30 dimanche	30 mardi	30 vendredi	30 dimanche	30 mercredi	30 samedi
	31 lundi		31 samedi	31 mardi		31 vendredi		31 mercredi		31 lundi	31 jeudi	

Formations 2ième année
Période de soutenance
Rattrapages
Vacances Scolaires (Pour info)

calendrierW2D2_2022-2023.png